

La méthodologie en onomastique

L'onomastique recourt aux méthodes de la linguistique : la description, l'observation, l'enquête et le corpus. L'enquête sert à recueillir les noms qui feront l'objet de l'étude, on peut faire recours au questionnaire afin d'avoir accès à l'information.

1. Le recueil du corpus

Le corpus en onomastique est une liste représentative de noms propres. Son recueil diffère selon la branche de l'onomastique à explorer. Souvent, Un classement selon les domaines linguistiques des noms propres (arabe, berbère, français...) s'avère nécessaire afin de faciliter l'analyse. Un nom propre s'interprète selon les règles de la langue dont il est issu.

1.1. Le corpus en anthroponymie : le corpus en anthroponymie est une liste d'anthroponymes (ethnonymes, noms, prénoms, pseudonymes, sobriquets, etc.)

1.1.1. **Le recueil du corpus :** dans cette branche, on a deux sources précieuses pour recueillir le corpus : nous avons la consultation des registres de l'état-civil, ou des listes électorales et la consultation des annuaires téléphoniques. Le relevé se fait systématiquement, cela nous permet de relever les noms et les prénoms ordinaires. Pour relever les pseudonymes, sobriquets, pseudonymes, particules, nous faisons recours à l'enquête.

1.1.2. **L'analyse du corpus :** Pour les étudier, nous avons le choix entre la méthode descriptive et la méthode comparative.

1.1.2.1. La méthode descriptive :

1.1.2.1.1. *La description morphologique :* cette description consiste en un classement des noms selon qu'ils sont simples ou composés. S'ils sont composés, une étude des catégories grammaticales intervenant dans leur formation est nécessaire. L'étude du genre et du nombre se fait pour les deux catégories.

1.1.2.1.2. *La description sémantique :* pour se rendre compte du sens de chacun des anthroponymes, en posant l'hypothèse que tout anthroponyme vient d'un nom commun. Nous utilisons la méthode de la racine.

1.1.2.2. **La méthode comparative :** Cette dernière se fait soit entre deux périodes temporelles différentes, plus au moins éloignées ; ou entre deux lieux différents. Et là, nous feront intervenir la description morphologique (nom simple, nom composé, étude syntaxique (substantif + adjectif, etc.)) et la description sémantique pour chacune des deux éléments de comparaison.

L'observation peut être utilisée afin de rendre compte des usages anthroponymiques.

La méthode de la racine : pour le domaine maghrébin, la racine tertiaire est la meilleure méthode de rendre compte du sens des noms.

1.2. Le corpus en toponymie : le corpus en toponymie est une liste de toponymes ou microtoponymes classés selon les domaines de celle-ci.

1.3. **Le recueil du corpus :** dans cette branche, nous avons affaire soit à la méthode de l'enquête par le biais du questionnaire ou au relevé sur cartes géographiques (économiques, routières). Le recueil du corpus est plus au moins difficile quand les localités ne disposent pas de cartes précises,

c'est souvent le cas des localités de l'Algérie. Donc, le recours à l'enquête est souvent la solution pour rassembler les toponymes.

1.4. L'analyse du corpus :

1.4.1. *La description morphologique* : dans cette partie du travail, la description se fait en classant les toponymes en toponymes simples ou composé, puis par la description des catégories grammaticales intervenant dans la formation des composés. Une étude du genre et du nombre du toponyme est demandée.

1.4.2. *La description sémantique* : elle se fait en mettant en œuvre la méthode de la racine tertiaire (domaine maghrébin et arabe) ou la racine romane (dans les autres pays). Le sens de la racine constitue le sens du toponyme. Quand la langue du toponyme n'est pas la langue d'étude, on recourt à la traduction. Les dictionnaires bilingues sont à cet effet les meilleurs en renseignement sur les différentes racines.

2. La classification des noms propres :

La description sémantique débouche souvent sur une classification des noms propres selon des catégories bien précises. Nous distinguons selon les corpus :

1. Noms propres en relation avec l'homme
2. Noms propres en relation avec l'habitat
3. Noms propres en relation avec les végétaux
4. Noms propres en relation avec l'eau
5. Noms propres en relation avec le relief
6. Noms propres en relation avec les minéraux
7. Noms propres en relation avec les métiers, etc.

La liste n'est pas exhaustive et ne s'applique pas à tous les corpus, donc les classifications sont une conclusion d'un travail.

3. L'interprétation des noms propres :

3.1. *La méthode de la racine* : cette méthode consiste à faire sortir une forme élémentaire constituée le plus souvent de trois consonnes, celles-ci servent de base à toute une famille de mots. Cette forme porte en elle le sens de ces mots. Réduire un nom propre à une racine c'est donner son sens, puisque la racine a toujours un sens. Il est parfois difficile de trouver la racine d'un nom propre, surtout s'il a changé de forme avec le temps, c'est pourquoi nous faisons intervenir la phonétique historique afin d'interpréter ceux-ci.

3.2. *Le recours au dictionnaire de langue* : les dictionnaires arabes et berbères sont organisés selon l'ordre alphabétique des racines. À chaque mot sa racine, ce qui facilite la recherche et l'interprétation de la racine. En cas d'étude de nom français, le recours au dictionnaire de français est nécessaire pour donner le sens exact des noms.

1. *Les noms propres opaques* : Les études onomastiques laissent souvent certains noms propres sans signification. Leur interprétation s'avère impossible parce qu'on ne sait pas de quelle langue ils viennent ou parce que le nom commun n'est plus en usage donc la racine n'est plus significative dans le domaine, on les appelle des **noms opaques**.